

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC494

présenté par
M. Raphan, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – Après la première phrase de l’alinéa 94, insérer les deux phrases suivantes :

« Il abrite une incroyable biodiversité marine, d’espèces connues et encore inconnues que nous nous devons de préserver. La perte de cette riche biodiversité signifierait également une perte de gènes et de molécules potentiellement précieuses pour la recherche médicale. »

II. – Après le mot :

« français »,

rédigier ainsi la fin de la dernière phrase :

« , à la fois dans les négociations internationales sur le climat, dans le prolongement de la COP21 à Paris mais également la feuille de route de la France pour l’Agenda 2030. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser l’importance des océans tant en ce qui concerne leur richesse écologique irremplaçable que leur valeur scientifique dans le respect de l’Agenda 2030.